

Parc naturel
régional du Vercors

SYLVOTROPHÉE VERCORS

Promouvoir la gestion
multifonctionnelle
des forêts du Vercors



PREMIÈRE ÉDITION



Photo: PNRV/Jean Andrieux

SYLVOTROPHÉE, KESAKO ?

Le **Sylvotrophée** est un concours ouvert aux propriétaires de parcelles forestières. Il vise à **récompenser des pratiques de gestion forestière multifonctionnelles**, c'est-à-dire répondant aux trois enjeux du développement durable¹.

Ainsi, la forêt promue sera celle qui répondra le mieux aux enjeux économiques (production de bois), écologiques (préservation de la biodiversité) et sociaux (paysage, accueil du public).

Un **jury composé de personnes qualifiées** sera chargé de visiter et noter, en présence du propriétaire, les parcelles candidates. À l'issue d'une délibération, un lauréat sera désigné.

Ce concours est le pendant forestier du concours agricole relatif aux « prairies fleuries » : <https://www.parc-du-vercors.fr/agriculture-environnement>

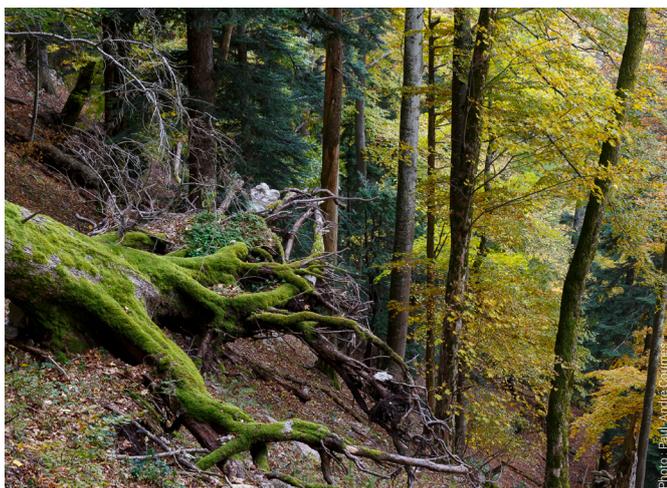
1. <https://link.infini.fr/sylvotrophee>

POURQUOI UN SYLVOTROPHÉE SUR LE VERCORS ?

Le Sylvotrophée est une action qui s'intègre dans la politique forestière du Parc et qui s'inscrit plus particulièrement dans son volet sensibilisation. En effet, en plus de valoriser les pratiques forestières intégratrices des différents enjeux promus par le territoire - notamment au travers de la Charte -, ce concours vise à susciter dialogue et émulation entre forestiers d'une part, et avec le grand public d'autre part, en lui faisant découvrir les **bonnes pratiques** de gestion forestière.



Photo: PNRV



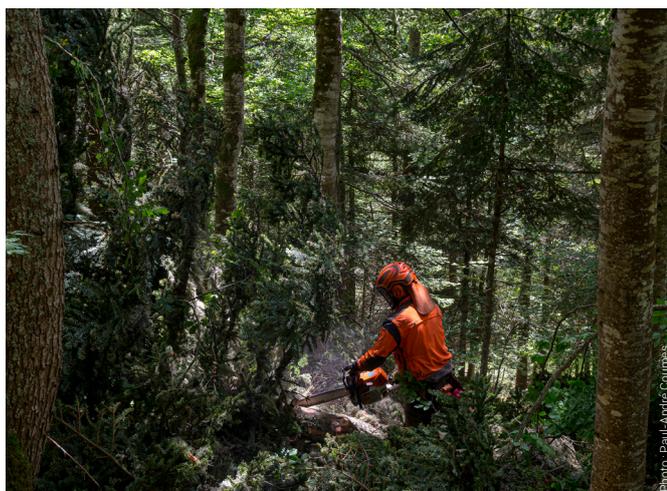
QUEL THÈME

Pour cette première édition dans le Parc naturel régional du Vercors, le thème choisi est « **la futaie irrégulière de montagne** ».



PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Le périmètre retenu comprend **les communes** suivantes : Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Saint-Agnan-en-Vercors, Vassieux-en-Vercors et Bouvante.



POUR QUI ?

Sont concernés **les propriétaires de forêts publiques** (communales, domaniales) **et privées**, sans distinction. Ils présenteront au concours une « belle parcelle » de leur choix, et non la totalité de la propriété. La surface minimale est de **4 hectares** et la dernière coupe doit remonter à **moins de dix ans**.

En s'inscrivant au concours, **le propriétaire s'engage à participer à la visite de sa parcelle par le jury** qui se tiendra entre mi-juin et fin juin 2022 (date à préciser ultérieurement). Il pourra être accompagné du gestionnaire. En introduction de la visite, un exposé liminaire sera l'occasion pour lui d'exposer sa vision de la forêt et les pratiques mises en œuvre pour y répondre.



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les propriétaires satisfaisant aux conditions d'éligibilité fixées ci-avant sont tenus de remplir le dossier d'inscription joint et de le transmettre à l'adresse indiquée avant **le 31 mai 2022**.





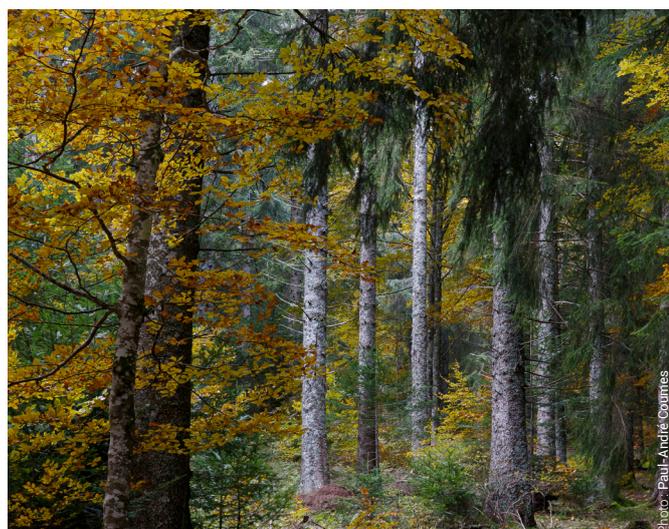
CALENDRIER

- Ouverture **des inscriptions** : 1^{er} avril 2022
- Clôture : 31 mai 2022

- **Pré-sélection** éventuelle des parcelles (6 parcelles maximum) : mi juin 2022

- Réunion du jury : fin juin 2022 (date à préciser ultérieurement)

- Date de remise des prix : **23 ou 24 juillet 2022** lors de la Fête du Bleu à Saint-Laurent-en-Royans



L'ÉVALUATION DES PARCELLES

Les parcelles éligibles feront l'objet d'une évaluation par **un jury** composé de six personnes qualifiées, réparties en trois collèges : **économie, écologie, social**.

Chaque juré remplira une grille d'évaluation, qui appréciera différents critères répondant aux enjeux du territoire. À l'issue des visites, la délibération du jury permettra de désigner le lauréat.



REMISE DES PRIX

Les participants seront invités à **la remise des prix** qui se déroulera à l'occasion d'un temps dédié lors de la Fête du Bleu, le week-end du 23 et 24 juillet à Saint-Laurent-en-Royans.

Parc naturel
régional du Vercors

Contact

Mathieu Rivero - chargé de mission forêt filière bois
06 27 44 30 71 - mathieu.rivero@pnr-vercors.fr

www.parc-du-vercors.fr